



Communiqué de presse

19 novembre 2012

Le groupe MGEN/Istya et Harmonie Mutuelle mobilisés autour de la proposition de loi relative aux réseaux de soins conventionnés

Le groupe MGEN/Istya et Harmonie Mutuelle revendiquent le droit à des remboursements améliorés pour leurs adhérents lorsqu'ils recourent à des réseaux de soins conventionnés. Les réseaux facilitent l'accès des mutualistes aux soins et doivent être encouragés par une réforme sans ambiguïté de l'article L112-1 du code de la mutualité.

De plus en plus de Français renoncent aujourd'hui aux soins de santé les plus mal remboursés, notamment les équipements d'optique et d'audioprothèse, les soins dentaires et l'hospitalisation.

Face à ce constat, le groupe MGEN/Istya et Harmonie Mutuelle veulent voir conforter les dispositifs qu'ils ont mis en place pour faciliter l'accès de tous leurs adhérents à des soins de qualité avec des restes à charges maîtrisés.

Le groupe MGEN/Istya et Harmonie Mutuelle demandent que les engagements du Président de la République, devant le congrès de la Mutualité Française, et du gouvernement soient tenus et que la proposition de projet de loi modifiant l'article L112-1 du code de la mutualité soit votée dans sa version initiale non amendée.

Ils déplorent les attaques irrationnelles dont les conventionnements font l'objet. A but non-lucratif, les mutuelles n'ont d'autre intérêt que de garantir l'accès aux soins de leurs adhérents.

Le groupe MGEN et Harmonie Mutuelle protègent 8 millions de personnes :

- **Le groupe MGEN** propose 4 réseaux à ses adhérents (dentaire, hospitalisation, optique, audioprothèse). A compter du 1er janvier 2013, les réseaux d'opticiens et d'audioprothésistes partenaires seront élargis aux adhérents des mutuelles du groupe Istya et seront renommés Optistya et Audistya.
- **Harmonie Mutuelle** propose, à travers son conventionnement Kalivia un réseau d'optique fort de plus de 2300 opticiens, un réseau d'audioprothèse de plus de 1100 audioprothésistes. Il souhaite lancer dans les prochains mois un réseau de soins dentaires.

A propos du groupe MGEN/Istya

Mutuelle santé, prévoyance, autonomie, retraite, le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... En 2011, le groupe MGEN a protégé plus de 3,5 millions de personnes et réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Le groupe compte 9 400 salariés en France. Il fait partie du groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire.

A propos d'Harmonie Mutuelle

Harmonie Mutuelle* est issue du rapprochement des mutuelles Prévadiès, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence, Santévie et SPHERIA Val de France qui ont acté définitivement, à l'unanimité lors de leurs Assemblées générales respectives de juin 2012, le processus de fusion dans lequel elles étaient engagées. Harmonie Mutuelle* devient ainsi la 1re mutuelle santé de France.

Elle représente :

- 4,5 millions de personnes protégées
- 35 000 entreprises adhérentes
- 4 300 collaborateurs
- Plus de 300 agences
- 2,3 milliards d'euros de cotisations santé

Sans intégrer ce nouvel acteur, la MNAM, la SMAR, la mutuelle Mare Gaillard et Cesare Pozzo conservent toute leur place au sein de l'Union Harmonie Mutuelles.

**Harmonie Mutuelle, mutuelle en cours d'agrément régie par le Code de la mutualité, est issue de la fusion d'Harmonie Mutualité, de Mutuelle Existence, de Prévadiès, de SPHERIA Val de France et des mutuelles Santévie. Cette fusion est soumise à l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et à l'avis de l'Autorité de la concurrence.*